

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec Bulletin officiel 7 fr. 50)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus
Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II. 458

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 10 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à **Publitas**, S. A. Suisse de Publicité
ou à l'Administration du Confédéré

Assemblée des délégués du parti libéral-radical du Valais

Les délégués des communes du parti libéral-radical du canton du Valais sont convoqués dimanche le 22 avril 1917, à l'Hôtel-de-Ville à Martigny, à 2 heures de l'après-midi, avec l'ordre du jour suivant :

1. Votation cantonale du 29 avril prochain concernant la loi sur les débits de boissons.
2. Votation fédérale du 13 mai prochain concernant l'impôt sur le timbre.

Le Comité central.

Les Barman

La mort, survenue samedi dernier, à Montreux où il s'était fixé depuis plusieurs années, de M. Albert Barman, à l'âge de 86 ans, ramène au plan de l'actualité quelques-unes des plus grandes pages de notre histoire contemporaine.

Jadis, ce nom à lui seul fut dans le Bas-Valais un sujet de vénération. Notre génération semble l'avoir un peu oublié, car nous tendons volontiers à nous isoler d'un passé fécond en enseignements, dont plus que jamais nous aurions à faire notre profit. Si ce nom fut vénéré, c'est qu'il dut représenter dignement les aspirations et les traits saillants de notre race. Les trois frères Barman — les trois colonels, comme on les appela quelquefois, car si un seul fit de l'art militaire sa carrière, tous trois portèrent ce grade à des titres divers — étaient des hommes de haute stature, éminemment représentatifs, et les peuples aiment généralement à sentir à leur tête ceux qui accentuent leurs plus mâles qualités. Ces avantages physiques ne mériteraient certes pas d'être évoqués ici s'il ne s'agissait d'une sorte de tryptique dont les peintres contemporains auraient pu constituer quelque mémorable chef d'œuvre. D'ailleurs, l'Histoire se refuse à faire siennes les qualités plastiques, si elles ne contribuent pas à relever le prestige mérité d'âmes droites et distinguées. Les trois frères Barman réalisèrent pleinement toutes ces conditions dans leur temps et dans leur milieu.

Le défunt d'hier, M. Albert Barman, était fils de l'aîné des trois, de Joseph-Hyacinthe Barman, docteur en droit, né à St-Maurice en 1800, mort en 1885. On sait qu'il fut le premier ministre plénipotentiaire que la Confédération suisse accréditait auprès du gouvernement français, d'abord de la seconde Répu-

blique, puis de Napoléon III. Par contre, on aura probablement oublié qu'en cette qualité il fut commissaire de la Suisse à l'Exposition universelle de 1855, qu'il présida la Constituante valaisanne de 1839 et le Tir cantonal de la même année, à Sion ; qu'il représenta le gouvernement de Sion à la Diète fédérale lors du partage de notre pays en deux demicantons (partage spontané et éphémère) ; qu'il présida le Grand Conseil en 1840 et notamment la séance historique de la *réconciliation* où, en revenant de la prise de Sierre, les deux camps réunis fêtèrent le retour du pays à l'unité — mais quelle unité !

Rapporteur du Tribunal de St-Maurice en 1842, Joseph Barman avait été chargé de requérir contre la *Gazette du Simplon* où deux scribes étrangers à la solde du Guillaume Kalbermatten, insultaient à semaine faite les autorités libérales jusqu'à prétendre *corriger l'orthographe* de cet homme dont la puissante culture, aussi bien que les hautes relations devaient si lumineusement crever les yeux à ces cloportes.

En 1856, l'affaire de Neuchâtel, qui devait forcer la Suisse à mobiliser contre la Prusse, inspira au Conseil fédéral un acte d'opportunité salutaire, celui d'envoyer à Paris un homme que Napoléon III, châtelain d'Arrenberg et citoyen du canton de Thurgovie, connaissait comme avocat-conseil, le Thurgovien Kern. Ce fut là la cause du rappel de Joseph Barman, dont le meilleur éloge qui puisse être fait est apporté par le *Journal des Travaux publics de Paris*, dans lequel on lisait à propos de l'opuscule les *Chemins de fer à bon marché* (Simplon, St-Gothard et Lukmanier) : « M. le colonel fédéral Barman, ancien ministre de Suisse à Paris, que de si hautes et si nombreuses sympathies ont accompagné dans sa retraite, consacre ses loisirs à l'étude des questions qui intéressent son pays... »

Au retour de Paris, Joseph Barman fut élu au Conseil national en 1858, en remplacement de son frère Maurice, mais ayant décliné ce mandat, il fut remplacé par le très conservateur Camille de Werra également de St-Maurice. Ce fut le signal de sa retraite politique. En 1877 il accepta la rude tâche de liquider les affaires de la défunte Banque cantonale.

Il fit cependant un peu de journalisme et de polémique : à sa mort le *Journal de Genève*, en saluant en lui un homme de très haute distinction, révèle qu'il était son correspondant du Valais.

Louis-Gaspard Barman, né à St-Maurice en 1805 et mort dans la même ville en 1890, était plus simplement désigné du nom de colonel Barman. Militaire de carrière, il passa toute sa jeunesse à l'étranger, particulièrement

à Rome. En 1844, nous le voyons capitaine des troupes pontificales à Forlì, qui appartenait encore au pape dont l'armée n'était pas encore réduite à faire parade comme des armures au fond d'un musée. Rentré plus tard en Valais, il prit du service actif dans l'armée fédérale. De 1861 à 1878, il représenta sans interruption le Bas-Valais au Conseil national. Désigné en 1875 pour présider cette assemblée comme doyen il en déclina l'honneur. En 1864, à la suite de l'émeute électorale qui eut lieu à Genève le 22 août, le colonel Barman fut envoyé dans cette ville à la tête d'un bataillon vaudois à titre de commissaire fédéral chargé d'apaiser les esprits et de maintenir l'ordre.

En 1871, après la retraite d'Alexis Allet, bientôt suivie de celle, *in corpore*, du Conseil d'Etat dont cet homme avait été l'âme, Louis Barman fut élu membre du nouveau gouvernement, mais il se désista.

Il représenta très longtemps le district de St-Maurice au Grand Conseil.

Le benjamin du trio fut Maurice Barman, né à St-Maurice en 1808 et mort à Saillon en 1878. Sa carrière fut plus exclusivement cantonale, sans pour cela avoir été moins active et retentissante. Plus qu'aucun autre homme de son temps, pourtant fertile en caractères, il incarna le mouvement de régénération du Valais. Conseiller d'Etat du gouvernement de Sion en 1839, il fut réélu en 1841, mais démissionna à l'heure du revirement que la réaction suscita en 1843. Nommé major fédéral en 1841, il fut désigné en mai 1844 pour diriger la marche sur Sion. Fidèle à sa parole, il tint compte de l'engagement pris de ne pas entrer en ville. On sait que, moins scrupuleux, le pseudo-général Kalbermatten occupa la ville.

Les faits qui résultèrent de cette circonstance et de la défection du gouvernement sont plus connus. On sait aussi qu'à son retour de l'exil, qu'il passa en grande partie à la ferme de Sous-Vent près de Bex, Maurice Barman devint le chef du gouvernement libéral, qu'il incarna à tel degré que le régime de 1848 à 1856 fut longtemps désigné de son nom. Fondateur de la Banque cantonale dont son implacable détracteur devait devenir le solennel fossoyeur, il fut l'auteur de nombreuses et importantes réformes et donna surtout une grande extension au réseau routier carrossable resté jusqu'à lui dans sa prime enfance. Les routes du Val d'Illiez, de Bagnes et de l'Entremont doivent leur état actuel à ce régime et la chaussée internationale du Grand St-Bernard n'est qu'une variante d'un projet dont l'exécution remonte au régime Barman. Des travaux avaient déjà été faits pour le percement du col de Menouve, de concert avec le canton de Vaud et les auto-

rités sardes, pour une route par le val de ce nom, quand les événements politiques survenus sur les deux versants et peut-être aussi les projets de chemins de fer transalpins arrêtaient tout cela.

Maurice Barman qui, marié à Saillon, vécut la plus grande partie de sa carrière dans cette localité écartée, représenta encore longtemps le district de Martigny au Grand Conseil. De plus, il avait siégé au Conseil national dès l'application de la Constitution fédérale jusqu'à 1858. Il avait obtenu le grade de colonel fédéral en 1850.

Sa carrière politique a fourni matière à de grandes controverses. Et l'histoire du Valais du milieu du siècle dernier paraît condamnée sur ce point à une demi-obscurité qui ne sera probablement pas dissipée. C'eût été le rôle de tels hommes de l'éclairer un peu mieux. Maurice Barman et Maurice Filliez y sont allés chacun de leur opuscule¹⁾, mais la préoccupation de l'un comme de l'autre est avant tout de justifier ses propres actes.

Au surplus, ces explications ont été écrites en exil, à un moment où ces hommes avaient à défendre leur patrimoine menacé et l'avenir de leurs familles. Pour certains ce fut la ruine, pour d'autres le dégoût des affaires publiques, points que l'histoire se refuse à démentir et dont les citoyens, souvent plus cruels que de raison, ne tiennent pas suffisamment compte : il ne suffit pas de pousser des hommes à sa tête il convient de participer aux désastres qu'on leur cause avant de tirer du jeu sa propre épingle.

On a surtout reproché à Maurice Barman sa modération vis-à-vis d'adversaires mal instruits et non seulement croyants, mais très crédules dont notre génération n'a connu que des exemplaires isolés, mais qu'il dut, lui, trop bien connaître. Quelle meilleure explication en fournir que ce témoignage du grand philosophe évolutionniste Herbert Spencer ?

Il faut que chaque parti reconnaisse dans les prétentions de l'autre des vérités qu'il n'est pas permis de dédaigner... C'est le devoir de chaque parti de s'efforcer de comprendre l'autre, de se persuader qu'il y a dans l'autre un élément commun qui mérite d'être compris, et qui, une fois reconnu, sera la base d'une réconciliation complète. L.C.

M. Albert Barman, homme de très grande culture, n'avait pris aucune part apparente aux affaires publiques. Nous ne savons si c'est pour les causes que nous indiquons plus haut. Quoi qu'il en soit, nous présentons à sa fille et à son fils les sincères et respectueuses condoléances de ce journal ami.

¹⁾ Maurice Barman. — *La Contre-Révolution en Valais en 1844*. Chez Michod à Vevey, 1844. — Réédité par Allegra à Monthey, en 1905.

Maurice-Eugène Filliez. — *La Vérité à mes concitoyens du Valais*. Lausanne, Marin Laracine, 1847.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Oulmann-Lévy, éditeur à Paris

37

L'Ennemi

par

MARY FLORAN

— Même si la guerre éclate ? fit-elle, voulant se renseigner.

— Même si la guerre éclate. A vous qui êtes déjà presque des nôtres, je puis bien le confier : si l'Allemagne combat la France, son succès est certain et sera rapide. Bientôt nous entrerons en France et, à la faveur de la victoire, je viendrai vous retrouver. Le vieux sang français d'Odile se révolta soudain à cette outrecuidance.

— Et vous croyez, s'écria-t-elle que, vainqueur, je vous recevrai ?

Il s'attendait si peu à ce cri qu'il demeura abasourdi.

— Pourquoi non ? dit-il enfin, n'êtes-vous pas ma fiancée ?

— Je ne puis plus l'être, fit Odile, la voix sourde. Otto ! Otto ! pardonnez-moi ! Je ne puis plus être

la fiancée d'un ennemi de la France.

— Odile, fit-il, s'arrêtant, frappé en plein cœur, Odile, que dites-vous ?

— Ce que je devais vous dire, fit-elle lentement et avec force, je vous rends votre parole, je reprends la mienne, nous allons nous quitter, nous ne nous reverrons plus...

— Odile ! s'écria le jeune homme, au comble de l'émotion. Oh ! ne me dites pas ces mots, ces mots impies !... Je ne veux pas les entendre, je veux pas les accepter. Me rendre ma parole ! Nous séparer !... — Il le faut ! dit Odile.

— Mais vous m'aimez, vous savez que je vous adore, que ma vie est subordonnée à la vôtre, que vous en êtes l'unique amour, que si vous m'abandonnez je n'ai plus qu'à mourir !... Vous savez que j'ai eu confiance en vous comme en Dieu, que je croyais en votre amour comme à l'existence même et, après m'avoir inspiré cette foi et cette tendresse, après vous être promise solennellement à moi, vous venez, ce soir, me dire que vous reprenez votre parole. Odile, vous n'en avez pas le droit !

— J'en ai le devoir, dit-elle sans faiblir.

— Le devoir ? Qui vous l'impose ? Votre devoir strict est de respecter vos serments.

— Il en est un plus grand, qui dépasse celui-là.

— Lequel ? Lequel ? fit Otto qui s'emportait.

— Le devoir national, dit Odile gravement.

— Quelle illusion ! fit-il, violent. En quoi la France serait-elle diminuée parce qu'une Française la quit-

terait pour suivre l'élu de son cœur ?

— Otto, dit Odile, ayez pitié de ma souffrance, ne l'aggravez point par votre insistance inutile. Ma résolution m'a beaucoup coûté à prendre, elle me coûtera encore bien des larmes. Mais elle est irrévocable. Je suis venue ici, ce soir, pour vous le dire et pour vous rendre...

Et sa voix, se brisant de sanglots, remplaçant la parole par le geste, elle chercha dans son corsage le serment écrit qu'Otto lui avait un jour remis et, détachant de son cou le bijou aux myosotis, elle les lui tendit.

Violamment, presque brutalement, il repoussa la main pieuse.

— Je n'en veux pas, dit-il, je n'accepte pas que vous reniez notre amour en m'en rendant les gages. Je n'accepte pas que vous brisiez ma vie.

— Otto ! fit la pauvre enfant, ayez pitié de moi, si vous m'avez aimée !...

Il l'interrompit d'un ton de reproche :

— Si je vous ai aimée !... Comme si je ne vous aimais plus ! Comme si je pouvais cesser de vous aimer !

— Si vous m'aimez, reprit elle ne me torturez pas ainsi, ne me rendez pas plus douloureuse encore la nécessaire, l'indispensable rupture en vous y opposant. Faites comme moi, inclinez-vous devant l'inoxorable réalité...

— Jamais ! Je ne céderai jamais aux considérations que vous m'exposez, jamais je ne me laisserai

vaincre par les ennemis de notre amour, car il y en a, et ce sont eux qui vous élèvent contre moi. Votre mère ne vous donnait à moi qu'à regret, elle saisit cette occasion pour vous reprendre. Comment ne l'ai-je pas deviné plus tôt, comment n'ai-je pas compris que c'était elle qui me parlait par votre bouche ?

— Otto, fit Odile, n'accusez pas ma mère. Elle a si peu pesé sur ma décision qu'elle l'ignore.

— Mais elle l'a influencée ! fit Otto sans se calmer, elle et ses amis, ses conseillers. Ce monsieur de Lantouze qui me hait, je le vois bien, parce que je suis le fils de son vainqueur de 1870. Madame de Lurtus, et tant d'autres ! C'est une coalition contre moi, mais, fit-il, plus violent à mesure qu'il parlait, j'en saurai triompher !

— Ne soyez pas injuste ! dit, Odile, seule, vous m'entendez, seule, je porte le poids de la résolution qui me déchire le cœur, mais dont je ne reviendrai pas, et j'en ai gardé jalousement le secret. Pas un mot n'a été échangé à votre sujet entre ma mère et moi. Ne la rendez donc pas responsable de mes actes. C'est en dehors d'elle que, de même, je me reprends. Les circonstances dépassent notre vouloir, Otto, ne nous brisons pas dans une lutte vaine contre elles, plus fortes. Soumettons-nous à notre destinée.

(A suivre.)

Bulletin de la guerre

19 avril.

La victoire française en Champagne

Après la grande offensive des Anglais à l'est d'Arras, voici celle des Français au nord de Reims qui contribuera à éloigner l'invasisseur de cette brillante cité qu'ils se sont complu jusqu'à ces jours à martyriser, avec l'adhésion béate des chefs de la curie romaine. Ils ont notamment commencé à déloger les envahisseurs de ce fameux plateau de Craonne sur lequel ils avaient, dès le mois de septembre 1914, creusé les premières tranchées au lendemain de la retraite de la Marne.

Si les poursuivants, tant Anglais que Français, mettent quelque lenteur au gré de ceux qui considèrent la carte et semblent attendre plus d'élan, il n'est pas superflu d'observer que les vaincus détruisant tout dans leur retraite, jusqu'à bouleverser la surface des routes, il faut, après chaque bond, que le poursuivant rétablisse et réorganise aussitôt l'espace déserté. Il doit ainsi pour assurer l'avance de la grosse artillerie, agent principal de son action, et les convois de subsistance, procéder à la réorganisation du terrain. De là des arrêts indispensables après toute avance quelque peu décisive. Le chiffre des prisonniers, qui était de 10,000 le premier jour sur ce seul front de Champagne, ainsi que nous l'avons annoncé, s'élèverait selon les dernières nouvelles à 17,000 ainsi qu'une centaine de canons.

L'impression générale, écrit le colonel Feyler, est celle d'une manœuvre allée parfaitement harmonieuse et d'une sérieuse défaite allemande. Et en attendant que la suite démontre les résultats stratégiques, le résultat moral sera, du côté des Alliés, une très vive satisfaction, du côté des Allemands une inquiétude rageuse, dont leur communiqué au sujet du bombardement de Fribourg-en-Brisgau par des avions anglais est une première manifestation.

Au point de vue stratégique, ce qui actuellement ressort le plus nettement de la défaite allemande de Craonne suivant de si près celle d'Arras, c'est combien peu les explications de Berlin au sujet de la retraite générale de la Somme ont répondu à l'exacte vérité. On ne fera croire à personne que dans la pensée du haut commandement impérial, cette retraite devait conduire à des défaites sur ses deux flancs. Elle a été représentée au contraire comme le premier mouvement d'une grande conception, dont une victoire décisive devait être le prochain couronnement. Cependant, le moins que l'on soit autorisé à dire à l'heure présente, est que la conception est compromise et que le généralissime allemand subit la résolution de ses adversaires.

La révolution russe

M. Plekhanoff et les délégués des associations ouvrières anglaises et françaises sont arrivés à Pétersbourg pour assister au congrès du conseil des délégués ouvriers et militaires de toute la Russie. Ils ont été accueillis avec un indescriptible enthousiasme.

M. le président Tchaidze a prononcé une allocution dans laquelle il a dit que la Russie vit aujourd'hui ses meilleurs jours, car elle voit rentrer de l'exil ses meilleurs hommes.

Devant nous, a-t-il ajouté, se trouve notre maître, Plekhanoff, qui avait donné sa parole de ne revenir en Russie que lorsque Nicolas II aura été arrêté; son rêve est réalisé. Nous sommes en présence des meilleurs combattants pour les idées démocratiques de France et d'Angleterre et nous les saluons chaleureusement.

Après les délégués socialistes français et anglais, MM. Marcel Cachin et Ogredy, M. Plekhanoff est monté à la tribune au milieu d'ovations prolongées. Il a prononcé un discours dans lequel il a retracé l'histoire de son exil et tout ce qu'il a fait pour le développement du socialisme en Russie. L'orateur demande qu'on acclame le peuple français qui, bien des années auparavant, fut le premier à lever l'étendard de la révolution.

Un membre de la délégation française, M. Moutet, a répondu aux paroles de M. Plekhanoff.

Puis M. Tchaidze et les représentants de l'Angleterre, de la France et de la Russie se prennent par la main, ce qui provoque des ovations enthousiastes.

En Allemagne, en Autriche et ailleurs

Tandis que le colosse de l'autocratie berlinoise chancelle sur son piédestal, balancé par la tempête universelle qu'il a plu à Son Orgueil de déclencher, le peuple clame la faim et parmi ces cris de détresse les bruits les plus invraisemblables sont répandus. Après Elberfeld, ce grand centre minier de Westphalie qui avoisine les usines Krupp; après Hambourg, le grand port de mer qui chôme dès le début de la guerre, avec une population de un million, voici la capitale qui, à son tour, crie famine et menace Son Impériale Vanité d'une grève générale qui s'étendrait jusqu'à la production des munitions de guerre.

Même, ce qui est un peu moins vraisemblable, il est question, d'une part, de menées tendant à la proclamation d'une république allemande, d'autre part de l'abdication du « divin empereur des deux hémisphères », celui à qui Dieu doit tout, et le reste avec.

Ceci ne nous paraît guère possible, quoique nous ne soyons probablement pas au bout des surprises que la grande pensée de ce règne fameux nous a réservées et nous réserve encore. Ce serait bien le moins que parmi tant de malheurs voulus par ce personnage il surgisse çà et là quelque bienfait.

En Autriche, comme en Russie dans les derniers mois qui précéderont la révolution, les crises ministérielles se suivent de près. En Grèce, le vénétisme est de nouveau en hausse. Le favori de M. Grimm, Constantin le Petit, est fort embarrassé à constituer un nouveau ministère. La démission du cabinet est imminente. Mercredi, M. Lambros a expliqué au roi les difficultés de la position du gouvernement.

Quand le navire plonge, les rats deviennent nageurs. Nous n'aurons bientôt plus besoin d'aller en Grèce pour en chercher le témoignage.

ECHOS

Il ne faut rien laisser perdre.

Herr Karl Rosner, le correspondant du *Lokal-Anzeiger* sur le front occidental, décrivant l'aspect d'un champ de bataille situé au nord de Reims écrit :

« Nous traversons Everguicourt. L'air est chargé d'une odeur pénétrante de chaux vive qu'on éteint. Nous passons tout à côté du grand établissement pour l'utilisation des cadavres, spécialement construit pour ce groupe d'armées. La graisse produite dans cette usine est transformée en lubrifiants. Tout le reste est broyé dans des moulins spéciaux et réduit en une poudre qu'on utilise pour la nourriture des porcs et aussi comme engrais. »

Herr Karl Rosner donne cette information sans commentaires, mais il ajoute cependant :

« Il ne faut rien laisser perdre. »

Triste avril.

Tant d'eau en avril rappelle un plaisant couplet que l'on chantait à l'ancien Bobino du quartier latin, avant la guerre de 1870, dans une revue intitulée *Gare l'eau!*

Il a tant plu
Qu'on ne sait plus
Dans quel mois il a le plus plu.
Mais, au surplus,
Ça m'eût plus plu
Si, ce mois-ci, il eût moins plu.

Porte-plume explosif.

La préfecture de la Somme adresse aux journaux locaux la note suivante :

« Nous avons mis en garde nos concitoyens contre les nouveaux moyens abominables employés par les Boches pour blesser ou tuer les habitants de nos régions. Déjà nous avons signalé parmi ces moyens les bombes empoisonnées, les jouets de différentes sortes et les montres contenant des explosifs.

« Un accident récent, qui vient de se produire dans une commune voisine d'Amiens, nous avertit que la liste de ces engins meurtriers n'est pas close et qu'il convient de se montrer plus circonspect que jamais en ce qui touche tous objets trouvés sur la voie publique. Un enfant, ayant ramassé dans la rue un porte-plume, voulut immédiatement en faire usage. Le porte-plume fit explosion et l'enfant fut grièvement blessé.

« Méfions-nous donc de tous objets usuels trouvés à terre. »

La crise au jour le jour

On ne... suppose plus

Près de Hegenheim, à la frontière alsacienne, entre Altschwil et St-Louis, cinq avions ont franchi notre frontière. Les troupes suisses ont tiré sur les intrus; mais un seul de ces avions paraît avoir tenu compte de cet avertissement: il a obliqué vers le nord, contournant le territoire suisse. Les quatre autres ont continué à cingler directement vers Grenzach, passant au-dessus du centre de la ville de Bâle. L'un d'eux a même tranquillement décrit plusieurs cercles au-dessus de la ville pour prendre de la hauteur.

Pendant leur traversée de la ville de Bâle, leur hauteur était trop grande pour qu'on pût à l'œil nu distinguer leurs insignes nationaux. Mais, près de Riehen, ils étaient descendus suffisamment pour qu'on pût reconnaître leur nationalité allemande. Ces avions revenaient, paraît-il, d'une poursuite: Fribourg-en-Brisgau a été mercredi l'objet d'une attaque par les avions anglo-français; les escadrilles allemandes ont poursuivi les agresseurs jusqu'à la frontière française et c'est au retour de ce raid qu'une d'elles aurait « touché » Bâle.

L'Allemagne tient décidément à avoir l'univers contre elle. C'est le comble de la coquetterie. Mais la coquetterie n'a qu'un temps.

On mande de Zurich au *Bund* que l'avion allemand qui a atterri en Suisse a été descendu par le feu de nos postes, au moment où il

se préparait à franchir le Rhin entre Koblenz et Lenggern.

— Au moment de mettre sous presse, nous recevons une dépêche de l'Etat-major de l'armée annonçant que le 19 avril, notre frontière a été violée quatre fois par 10 avions étrangers. La nationalité (française) a été reconnue sur 2 biplans.

Les yeux qui s'ouvrent

La faculté de philosophie de l'Université de Berne avait décidé de proposer aux autorités M. Stegemann, le critique militaire du *Bund*, comme professeur de sciences militaires. Cette décision a été prise à la majorité contre une opposition composée des professeurs suisses présents. Elle a été votée par les professeurs allemands qui étaient en majorité.

M. Stegemann, naturalisé depuis cinq ans, n'a jamais fait de service militaire.

Le Conseil d'Etat bernois a écarté mercredi à l'unanimité la proposition de la faculté de philosophie d'appeler M. Stegemann à la chaire des sciences militaires.

M. le conseiller d'Etat Lohner, directeur de l'Instruction publique, qui rapportait, s'est vivement élevé contre la proposition de la Faculté. Il a estimé que la création d'une nouvelle chaire pour les sciences militaires ne se justifiait pas et que, si un jour ou l'autre il fallait faire appel à un professeur pour cette branche, il est certain que, dans le corps des officiers suisses, il y avait des hommes dignes d'occuper ces fonctions.

La convention germano-suisse

Nos négociateurs

sauront-ils tirer parti de la situation ?

Après quelques jours d'interruption, les pourparlers ont repris. On est convaincu, écrit-on de Berne au *Démocrate*, qu'ils aboutiront à un accord car l'Allemagne a absolument besoin de l'aluminium et du carbone suisses. Nous exportons 11,000 tonnes d'aluminium par année en Allemagne, pays qui en consomme 27,000 tonnes. Notre exportation représente ainsi plus du tiers des besoins de l'Allemagne en aluminium, métal qui sert entre autres à la fabrication des fusées d'obus. Rien qu'en ce qui concerne l'aluminium, une rupture équivaldrait ainsi pour l'Allemagne à une véritable défaite militaire.

La situation est la même en ce qui concerne le carbone et la cyanamide, produits nécessaires à la fabrication des explosifs.

On peut donc affirmer que, dans les négociations germano-suisses, ce n'est pas la Suisse qui est dépourvue des meilleures armes. Notre situation est si favorable que nos négociateurs ne manquent pas d'en tirer parti pour nous offrir une convention qui réponde aux besoins et aux intérêts du peuple suisse.

VALAIS

Cours de fromagerie. — Le département de l'Intérieur du canton du Valais porte à la connaissance des intéressés que le cours habituel de fromagerie aura lieu du lundi 30 avril au samedi 12 mai.

L'Etat prend à sa charge tous les frais d'Instruction et d'administration ainsi que ceux de pension et logement jusqu'à concurrence de 2 fr. 50 par jour pour les élèves qui suivent le cours avec régularité, application et succès.

Peuvent être admis les fromagers praticiens et les aspirants fromagers âgés de 17 ans au moins et possédant une instruction primaire suffisante.

Les demandes d'admission doivent être adressées au service cantonal de l'agriculture à Sion, pour le 25 avril au plus tard.

Prix des pommes de terre. — Il est rappelé au public que les hauts prix actuels des pommes de terre ne sont applicables que pour les semences et ne seront plus tolérés à partir du 5 mai prochain. Dès cette date, les prix maxima fixés par la Confédération pour les pommes de terre de consommation, soit fr. 22.— les 100 kg., seront immédiatement et strictement remis en vigueur.

D'autre part, pour permettre pratiquement de réduire la consommation des pommes de terre et augmenter ainsi les semences disponibles, le Gouvernement augmentera, à la prochaine répartition, la quantité de riz à distribuer.

L'assurance contre la grêle. — Nous recevons le rapport de gestion de la Société suisse d'assurance contre la grêle pour l'exercice 1916.

Il a été contracté en Valais 72 polices d'assurance pour un capital assuré de 63,030 fr. Le montant des indemnités pour dommages aux cultures est insignifiant en ce qui concerne les assurés valaisans; il ne s'élève qu'à 7 fr. 90, tandis que pour d'autres cantons il atteint des centaines de mille francs. Sous le rapport de la grêle, notre canton est privilégié; il ne connaît, à l'exception du Bas-Valais, presque pas cette calamité.

Appel en faveur des Suisses nécessaires dans les Etats belligérants.

La Commission centrale de secours pour les Suisses nécessaires à l'étranger, ayant comme président d'honneur M. Motta, conseiller fédéral, nous fait parvenir un appel pressant en faveur de cette œuvre.

La première collecte a rapporté 1,200,000 fr. mais actuellement les ressources sont épuisées et la situation devenant de plus en plus difficile dans les Etats belligérants, il importe que nous continuions à secourir nos compatriotes peu fortunés.

N. B. — Le Comité valaisan de Secours aux Suisses nécessaires dans les Etats belligérants fait un pressant appel à la population valaisanne, afin qu'elle ne reste pas sourde au cri de détresse de la Commission centrale. Sous peu, les ressources seront épuisées et alors nombre de nos compatriotes et parmi eux des Valaisans seront privés de tout secours alors qu'ils en auraient le plus besoin. Malgré la guerre, la situation économique de notre canton est loin d'être précaire. Songeons donc à ceux des nôtres que le cataclysme épouvantable qui met l'Europe à feu et à sang plonge dans le dénuement le plus complet.

Au nom du Comité valaisan de secours aux Suisses nécessaires dans les Etats belligérants :
Jn-Ch. de COURTEN.

* — Prière d'adresser les dons à M. J.-Ch. de Courten, Sion.

Prix maxima du foin et du regain.

— Par décision du Département militaire suisse, les prix maxima du foin, du regain et du foin haché fixés le 6 octobre 1916 sont élevés de 2 fr. par 100 kg. jusqu'à nouvel ordre.

Distinction. — M. Paul Albrecht de Sion vient de subir avec succès à l'Université de Genève son deuxième examen de propédeutique dentaire.

Sierre. — Incendie. — Un incendie qui s'est déclaré lundi matin, vers 2 h., a détruit un grand bâtiment en bois servant de grange et de pressoir, appartenant à Mme Pellanda, à Sierre. Les dégâts sont importants. Il ne reste que les quatre murs.

Aviculture. — La société valaisanne d'aviculture a tenu son assemblée ordinaire le 25 mars. Diverses questions très intéressantes y ont été discutées.

Un délégué du département de l'Intérieur est venu proposer l'intensification de la production des œufs si rares en ce moment vu l'arrêt de l'importation de cette denrée et a prié la société d'étudier cette question.

Le département serait, en principe, d'accord d'assurer, dans la mesure du possible, l'alimentation des basses-cours et ferait adjuger à la société une certaine quantité de maïs que ses membres obtiendraient au prix de revient. Il préconise aussi, dans ce but, la production du blé noir qui se sème en culture dérobée et convient très bien à la volaille.

La formation du club canicole a été décidée en principe. Les éleveurs de lapins sont priés de s'annoncer au comité de la société.

Il est question aussi d'organiser un service d'œufs afin d'éviter l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Tout membre de la société pourra adresser à un dépôt central chaque semaine, les œufs portant son numéro, dans des emballages spéciaux fournis par la société. C'est à ce dépôt, que les consommateurs trouveraient à un prix modéré des œufs garantis frais, et le producteur aurait ainsi, à un prix rémunérateur, l'écoulement de ses œufs assurés.

Toutes les personnes qui désireraient faire partie de la société sont priées de demander des renseignements au comité de la société valaisanne d'aviculture à Sion.

Sion. — Le public est avisé que les tickets de sucre et de riz délivrés le 15 mars doivent être utilisés jusqu'au mardi 24 courant inclusivement.

Passé ce délai, ces bons ne seront plus admis dans les magasins.

— Les nécessaires de la commune doivent retirer leurs bons pour le mois d'avril les jeudi 26 et vendredi 27 courant, au Greffe communal, entre 9 et 12 h. du matin.

Ils indiqueront à cette occasion les quantités de lait qui leur sont nécessaires pour leur ménage.

— Les personnes qui ont consigné des semences de pommes de terre à la commune sont invitées à retirer leurs bons contre paiement de la marchandise, au Greffe communal, les samedi 21 et lundi 23 courant dans la matinée.

Passé ce délai, on disposera de ces bons.

— Société sédunoise d'agriculture. — Les membres de la Société sont convoqués en assemblée générale dimanche 22 courant, à 2 h. de l'après-midi, à la grande salle du Café Industriel.

Ordre du jour : 1. Lecture du protocole. 2. Comptes de 1916. 3. Budget de 1917. 4. Nominations statutaires. 5. Divers. 6. Propositions individuelles. 7. Communication de M. le Dr Wuilloud sur le phylloxéra.

Le sucre. — Les journaux genevois annoncent que la ration de sucre à Genève sera doublée du 1er au 15 mai.

Au lieu d'être de 250 gr., la ration correspondant à un coupon sera de 500 gr., ceci en prévision des prochaines confitures à la rhubarbe.

Conférences. — Des modifications ont dû être apportées à la liste des conférences sur la culture des légumes et sur la production et l'utilisation des denrées en général.

A Sion, pour Sion et environs, samedi 21 avril, à 7 1/2 h. du soir, à la salle du Grand Conseil.

Ces conférences sont publiques et gratuites. Elles sont données par Mlle Anderset, secrétaire de la Ligue des femmes catholiques suisses.

Les dames et jeunes filles sont spécialement invitées à y assister.

Secours aux rapatriés

Dons reçus par le comité de Bouveret-St-Gingolph

Liste précédente fr.	27.373.15
Liste de M. Célestin Curdy, Brigue	43.50
M. Genton, pasteur, Noville	30.—
M. le capitaine Deloye, interné, Martigny	100.—
Liste de M. Schmid, Hôtel Victoria, Morgins	26.—
Liste de M. Péclard, pasteur, Villeneuve	17.—
Mme Bonvin-Theyler, Sion	15.—
Dons de Suédois, par M. de Jongh, St-Gingolph	780.—
Anonyme, Bouveret	10.—
Souscription de la Gazette du Valais	400.—
Par M. le Dr Alex. Seiler, Brigue; Elektrizitätswerk, Brigue, 100.—; Syndicat agricole du Haut-Valais, Brigue, 100.—; Syndicat des Fruits et Légumes du Haut-Valais, Brigue, 100.—	300.—
Mme Luchemeyer, Hôtel Trois-Couronnes, Vevey	1.000.—
7me versement Feuille d'Avis de Vevey	300.—
Total fr.	30.394.65

3me Liste des dons en nature

reçus par l'Œuvre des rapatriés, comité Bouveret-St-Gingolph

Vêtements et lingerie: Vestiaire des Rapatriés, Genève. Maison Enfant Prodigue, Genève. Comité international Croix-Rouge, Prisonniers de Guerre, Genève. Mme Beach, Genève. Mme Bazaine, Genève. Anonyme, Genève. Croix-Rouge suisse de Vevey. Mme Rossier, Vevey. Mlles Bérout, Vevey. Croix-Rouge française, Vevey. Mlles Schipper et Bérout, Vevey. Croix-Rouge des Dames françaises, Vevey. Mme Kayser, Vevey. Mlle M. Rossier, Vevey. Mme François-Maillard, Vevey. Mme Monod, Vevey. Anonyme, Montreux. Mme Chatelanat, Montreux. Section Croix-Rouge française, Montreux. Mme Billon, Montreux. Mme Giovanna, Montreux. Mme Jean Giovanna, Montreux. Ville de Paris, Lausanne. Mme Hublé, Rosemont, Lausanne. Mlle Annie Blum, Lausanne. Mme Cruchon-Meylan, Tour-de-Peilz. Mme Uren, Territet. Anonyme, St-Maurice. Mme Nolse, Clarens. M. Bettens, Collonges. Croix-Rouge de Nyon. Mme Guibert, Cully. M. Amiet, Lucens. Mme Orr, Morges. Mme Berger, Neuchâtel. Mme Perret, Mon Foyer, Territet. Section Croix-Rouge, Vouvry. Mme Fierz, Vouvry. Anonyme, St-Maurice. Mme Ch. de Courten, Sion. Mme Fasson, St-Gingolph. Mlle Léonie Bussien, Bouveret. Mme Tzaut, Bouveret. Mme Dreyfus, Chaux-de-Fonds. Confiserie Rossier, Lausanne, 3kg, bonbons. Manuel frères, Lausanne, 1 kg. th. M. Nods, Territet, petits pains. Mme Gander-Viguet, Yverdon. chaussures. Société Jeunesse Helvétia, Vouvry, 500 petits pains. Mme Emile Pignat, Vouvry, bas et petits pains. Boulangerie Kauter, Montreux, zwiebacks. Sprüngli & Cie, Zurich, 1000 plaques chocolat.

Nos abonnés qui voudront encore verser des souscriptions au comité de secours du Bouveret sont priés de le faire directement sur le Compte de Chèques N° 229 « Comité de secours aux Rapatriés Bouveret. »

Confédération

Pour éteindre la dette de guerre

Le grand comité de l'Union suisse des jeunes-radicaux, dans une séance à laquelle étaient représentées des sections de la Suisse allemande et de la Suisse française, a adopté à l'unanimité une proposition tendant à proposer au congrès du parti radical-démocratique, l'introduction d'un impôt direct fédéral temporaire, qui sera maintenu jusqu'à complète extinction de la dette de guerre.

Cette mesure doit être mise à exécution avant tous les autres postulats financiers, l'impôt du timbre excepté.

La limite des importations en France

L'Officiel français publie un décret accordant des dérogations à la prohibition d'importation.

Une première liste comprend les marchandises dont l'importation reste libre, notamment les animaux, les œufs, les fromages, les céréales, le pain, les légumes secs et frais, les pommes de terre, les fruits, le houblon, les fourrages, les tourteaux, etc.

Une deuxième liste comprend les produits pouvant être exceptionnellement importés par autorisation spéciale.

L'importation des alcools et liqueurs est absolument prohibée, sauf des exceptions pour la parfumerie et la pharmacie.

Une troisième liste comprend les marchandises soumises à un contingentement; elle comprend notamment les bois, métaux et ouvrages en métaux.

Neige et avalanches

Dans différentes régions, on signale des tempêtes de neige et des avalanches. Plusieurs courses postales sont interrompues. La diligence Aodermaît-Göschenen, qui fait le service des fortifications du Gothard, ne circule plus.

Sur la ligne de la Bernina, le service était complètement interrompu mercredi. La diligence internationale qui traverse le Splügen pour aller à Chiavenna, en Italie, n'a pas pu aller au-delà du Splügen.

Sur la ligne Landquart-Davos, la circulation des trains est interrompue pour cause d'avalanches et la ligne de l'Albula est également obstruée à plusieurs endroits.

Dans le Jura, la poste de St-Cergues à La Cure est bloquée dans cette dernière localité. Celle de la Brévine est arrêtée à Chatagne.

A La Chaux-de-Fonds, on a dû faire circuler les triangles dans les rues.

Dans plusieurs localités du Jura neuchâtelois, les chevaux n'ont pas pu être amenés sur les places de mobilisation à cause des « gonfles » de neige qui rendent les routes absolument impraticables.

Dans les Alpes, il est tombé d'énormes quantités de neige. Dans le Jura, la couche fraîche atteint une épaisseur de 30 à 40 centimètres; au Pilate, dans les dernières vingt-quatre heures, il en est tombé près de deux mètres.

Sur le versant sud des Alpes, le temps est doux et clair.

La foire d'échantillons à Bâle

Le Démocrate écrit sur cette manifestation du commerce national:

Ainsi que nous l'avons dit l'autre jour, c'est samedi, à 3 heures de l'après-midi, qu'a été ouverte la première foire suisse d'échantillons. Une séance solennelle a eu lieu au théâtre, devant une très nombreuse assistance. Le président du comité d'organisation, M. le Dr Blocher, conseiller d'Etat, a prononcé un long discours, dans lequel il a fait l'histoire de cette initiative heureuse de créer en Suisse une foire d'échantillons.

Et, somme toute, nous assistons là à un véritable événement national qu'il faut saluer avec joie. La guerre a bouleversé le monde et elle a eu, en particulier, une répercussion profonde chez nous, qui dépendons pour beaucoup de nos puissants voisins. Par la force même des choses, nous avons dû, en Suisse, nous passer des autres et produire nous-mêmes. Nous avons dû tendre toutes nos énergies en même temps que toutes nos forces financières et morales. Des industries se sont créées et particulièrement celle du jouet. Et de là est venue à M. le Dr de Praterer, professeur à Bâle, enfant de Belgique, dont nous nous plaignons ici à saluer la science et l'esprit d'organisation, l'idée d'installer en Suisse une foire d'échantillons. C'était en 1914.

Et samedi on inaugurerait cette première foire, dont le but essentiel est de trouver de nouveaux débouchés aux produits suisses. Car la foire d'échantillons n'admettra que des firmes suisses, exposant des produits fabriqués en Suisse. Cela ressort nettement du catalogue-programme que le comité d'organisation de la foire de Bâle a remis jeudi dernier aux membres de la presse. Ce sont des produits essentiellement suisses, fabriqués en Suisse, qui seront exposés aux différents stands du Casino et de l'ancienne gare badoise. En cela, la foire suisse diffère des expositions du même genre. Celle-ci ne donne pas accès aux visiteurs, au public, mais uniquement aux vendeurs. A Bâle, le public est admis à visiter la foire tout comme il visiterait une exposition nationale. C'est là, pensons-nous, une heureuse innovation et dont nous pouvons féliciter le comité d'organisation.

Notre visite de jeudi dernier a été rapide et très imparfaite. Aussi bien, tous les stands n'étaient-ils pas encore installés. Nous nous proposons d'aller voir la foire plus en détail et nous y reviendrons donc.

Nous croyons bon de signaler ici un passage du discours de M. le conseiller d'Etat Blocher. Fort justement, le président du comité d'organisation a dit que les belligérants, en déposant les armes, ne déposeront pas leur haine. De plus, la lutte sur les champs de bataille sera suivie de la lutte économique. C'est en vue de cette lutte que les Français ont créé une foire à Lyon et les Anglais une foire à Londres. Nul doute que les Alliés ne visiteront plus jamais, certainement, la foire de Leipzig, ni les Allemands et leurs frères d'armes celles de Lyon ou de Londres.

Et c'est pourquoi M. le Dr Blocher a cru devoir exprimer ce vœu qu'après la guerre la foire suisse d'échantillons pourrait être transformée en une foire internationale. Il y a là cependant un danger, car si notre foire devait servir de marché intermédiaire entre les nations qui s'entre-gorgent aujourd'hui, elle risquerait de devenir suspecte, et de là au boycottage complet, il n'y aurait qu'un pas.

Nous croyons donc, contrairement à ce que prétendent M. le Dr Blocher et certains membres organisateurs de la première foire suisse d'échantillons, que celle-ci ne peut vivre que si elle reste une foire uniquement suisse, n'admettant que des firmes suisses, exposant seulement des produits fabriqués en Suisse. C'est une condition sine qua non, à notre avis, de sa vitalité et de son succès dans l'avenir.

Nous voulons donc croire et espérer que l'idée d'internationaliser cette foire ne deviendra pas une réalité de demain. Car alors nous la verrions rapidement inondée de produits étrangers au détriment des nôtres.

Souhaitons longue vie et prospérité à la foire suisse d'échantillons, mais souhaitons surtout qu'elle reste une foire uniquement nationale qui montre au monde l'effort et le travail dont est capable notre cher petit pays.

ZURICH

Election fédérale

L'assemblée des électeurs socialistes du Ier arrondissement fédéral a décidé à l'unanimité de revendiquer le siège vacant au Conseil national, par suite de la mort de M. Billeter, président de la ville, et de porter comme candidat M. le Dr Klott, conseiller municipal. De leur côté, les radicaux ont désigné comme candidat M. John Syz, député au Grand Conseil.

NEUCHÂTEL

Le drame de la frontière

On annonce de Pontarlier que l'assassin du douanier français de service à la frontière suisse, et qui fut lui-même tué par les camarades de la victime, n'était pas un espion comme on le supposait, mais un déserteur serbe, soldat au 44me d'infanterie, détaché au fort de Joux.

Par le monde

L'affaire Navarre

Tout récemment, une automobile militaire, où se trouvaient deux officiers et deux civils, a blessé grièvement deux gardiens de la paix, sur la place des Victoires, à Paris. L'accident avait été délibérément provoqué par le chauffeur et l'on avait tout lieu de croire qu'il s'agissait d'un attentat prémédité.

Un coup de théâtre vient de se produire: le conducteur de la voiture n'est autre que le fameux aviateur Navarre. Celui-ci méditait depuis longtemps, à la suite d'une altercation qui s'était produite sur les boulevards, de se venger de la police. Il a mis son plan à exécution de la façon la plus brutale.

Lorsque les agents se présentèrent à Issy-les-Moulineaux, vendredi matin, pour l'arrêter, Navarre, secondé par un ami, mettait son moteur en marche et prenait son vol. On a tout lieu de croire qu'il s'est rendu au front dans l'espoir d'y accomplir quelque action d'éclat avant d'être arrêté. Et l'on sait ce qu'il est capable de faire une fois sur son appareil.

C'est en effet à sa formation qu'il a été arrêté samedi matin. Il a été transféré aussitôt à la prison du Cherche-Midi. Il paraît probable que de gré ou de force il sera soumis à l'examen d'un médecin aliéniste.

— On mande de Londres au *Matin* que le roi de Bulgarie, dans une adresse à ses troupes, dimanche dernier, a promis, pour après la guerre, de grandes réformes agricoles et la revision des institutions électorales.

— Le *Publicidad* de Barcelone annonce sous toutes réserves que les chancelleries européennes et le ministère espagnol de l'Intérieur ont reçu la nouvelle de la préparation de l'abdication de l'empereur Guillaume. Le journal ajoute que cette nouvelle prend corps et qu'il ne s'agit plus simplement d'un vague bruit.

— Le général von Bissing, gouverneur général de Belgique, dont la santé avait déjà ces derniers temps laissé à désirer, vient de mourir.

L'empereur a confié le remplacement du gouverneur à l'intendant général d'Anvers, von Zwehl.

Un non sens

Comment l'Allemagne religieuse — luthérienne et catholique — peut-elle se rendre complice des crimes de son gouvernement? C'est ce que recherche, dans *Les Annales*, un archevêque français, Mgr Herscher, auteur d'un vigoureux article, qui fait sensation.

C'est assez constater qu'en Allemagne les cœurs des catholiques — évêques, prêtres ou fidèles — battent à l'unisson avec les cœurs des protestants, des juifs, des libres penseurs et des farouches pangermanistes. Les uns et les autres nous apparaissent tellement dénués d'indépendance, qu'ils s'inclinent avec une telle docilité à peine croyable devant les doctrines, à base panthéiste et prassiennes, dont l'Allemagne est saturée, et devant ses monstrueuses méthodes de guerre. Dès lors, il n'est point étonnant que tous les soldats allemands se soient montrés, au cours de cette horrible conflagration, beaucoup plus germaniques que chrétiens. Les catholiques comme les protestants ont fusillé des prêtres, profané des églises, terrorisé et violé des femmes, martyrisé des enfants, mutilé des vieillards.

Chose inouïe et révoltante: il n'est pas un seul Allemand qui ait, jusqu'ici en le courage d'élever la voix et de formuler la moindre réserve, la plus timide protestation contre de telles atrocités! Pas un n'a eu un mot de pitié pour la Belgique martyre! On ne trouve, dans les journaux ou les discours catholiques ou protestants, rien qui ressemble à l'ombre d'une ombre de regret et de remords! Et c'est cela qui nous surprend et nous contriste tout ensemble! L'Allemagne, pour avoir gardé un silence coupable, porte désormais sur son front une flétrissure et une honte qui jamais ne pourront être effacées!...

L'opinion italienne

On lit dans le *Messaggero* à propos de la victoire d'Arras:

« L'Allemagne a employé un siècle et demi à créer une grande et puissante armée, des engins de guerre et une merveilleuse organisation militaire. L'Angleterre, en trois ans, a fait surgir de terre une armée, a créé des milliers d'usines de guerre et s'est procuré autant et plus d'armes et de munitions que n'en avait l'Allemagne; elle a organisé non seulement un grand appareil militaire, mais aussi la victoire.

Il n'est pas douteux que la nation armée anglaise, depuis plusieurs mois et avec des intervalles plus ou moins longs, l'emporte sur le militarisme allemand. Voilà une autre légende qui s'en va. Le mystère de l'organisation allemande tant vantée est dévoilé. Il a suffi de trois années d'efforts pour que l'Angleterre ait des armes et des soldats autant que la Prusse qui se préparait depuis le règne de Guillaume-Frédéric, c'est-à-dire depuis le commencement du XVIIIe siècle. Le militarisme allemand est frappé à mort dans son orgueil et dans sa légende d'invincibilité. Et les Anglais continueront; ils se sont tracé un programme et ils sont en train de le réaliser avec le calme méthodique et puissant d'un instrument de précision.

La Révolution russe

M. Milioukoff, interrogé par des journalistes sur ce qu'il fallait penser des déclarations du prince Lvoff, d'après lesquelles la Russie renonce à toute idée de conquête territoriale, a répondu:

« Je puis vous assurer que nous ne pensons nullement à modifier les lignes générales des accords qui ont été conclus dans le passé. Nous respecterons scrupuleusement nos engagements envers les Alliés et rien ne sera changé dans les accords que nous avons pris avec eux. Notre premier but est d'obtenir la victoire complète, et à ce sujet l'unanimité du pays est parfaite. Le second est la réunion de l'Assemblée constituante. »

« Une commission qui réunit toutes les tendances politiques de la nation prépare le fonctionnement du suffrage universel. Dès que ce travail sera terminé, nous profiterons du premier moment de calme sur le front pour procéder à l'élection de l'Assemblée constituante qui relèvera l'esprit de la nouvelle Russie. »

Une dépêche de Suisse au *Petit Parisien* assure que M. Milioukoff serait d'origine suisse et fils d'un nommé Milloud, d'Aubonne, jadis émigré en Russie.

ROYAL BIOGRAPH MARTIGNY

Dimanche 22 avril 1917, à 2 1/2 et à 8 1/2 h. du soir

LES MYSTÈRES DE NEW-YORK

Les personnes qui n'ont pas assisté aux premières représentations pourront néanmoins suivre très facilement cette merveilleuse intrigue policière, car chaque épisode a son intérêt particulier indépendant des précédents.

On assistera cette fois à la prise du chef de la terrible bande d'apaches la « Main qui étiret ».

Malgré les programmes à sensation donnés avec les « Mystères de New-York », le prix des places est toujours le même, c'est-à-dire à la portée des bourses les plus petites.

Voilà de quoi passer deux heures à l'abri de la bise et du froid glacial dont avril nous gratifie.

Le trésor des humbles

Vous l'avez deviné, ce trésor c'est la santé. Puisque la Fortune s'est montrée parcimonieuse à leur égard, en leur refusant les biens de ce monde les humbles doivent en toute sagesse, puisque l'homme est un capital, conserver jalousement leur unique richesse: eux-mêmes.

Sans être doté de lumières spéciales en matière financière, il tombe sous le sens qu'un capital n'a de valeur réelle qu'autant qu'il est productif d'intérêt. Il est donc de toute importance, pour celui qui n'a d'autres ressources que le fruit de son travail, de se maintenir constamment en état de produire et de n'exposer jamais, de ne risquer jamais son inappréciable trésor: la santé.

Veillez donc sur elle; ne commettez pas ce crime envers vous-même, d'attendre passivement qu'elle soit irrémédiablement compromise. Dès la première attaque de la maladie, fit-elle légère, ne lui permettez pas de revenir à la charge, car cette intruse finirait tôt ou tard par s'impatroniser sans vergogne chez vous.

Méditez ce que nous écrit M. O. Jarin cultivateur à Rollier, par La Motte-Chalançon (Drôme), et que son exemple vous soit salutaire:

« Malade depuis deux ans, des suites de refroidissements prolongés et négligés, je souffrais de tiraillements d'estomac j'avais des étourdissements; je manquais de sommeil et j'avais des cauchemars, des tintements dans les oreilles, des éblouissements; j'avais toujours froid aux mains et aux pieds. Sans succès j'avais consulté les médecins, lorsque j'appris que les Pilules Pink donnaient des résultats surprenants. J'en ai pris et vient de les finir il y a quelques temps. Je suis enchanté de leur résultat et ne sais comment vous remercier. Je pense que ma lettre apprendra aux malades que vos pilules sont un excellent remède.

Et maintenant, vous aussi dites aux pilules Pink: délivrez nous du mal; vous serez exaucés.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier et Jarin, droguistes, Genève. 3 fr. 50 la boîte; 19 fr. les 6 boîtes, franco.



Dimanche 22 avril „Les Mystères de New-York“ au Royal Biograph, Martigny

13me Episode : L'Homme au mouchoir rouge.

14me Episode : La Maison hantée.

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif et Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la **constipation habituelle et le sang vicié**, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/3 de bouteille 3 fr. 50, 1/2 bouteille 5 fr., la bouteille pour la cure complète 8 fr. **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la **Pharmacie Centrale, Model & Madlener, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève**, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable **Salsepareille Model**.

Monsieur Henri PASCHE-BOREL, à Lausanne, et ses enfants : Madame et Monsieur Henri PONNAZ-PASCHE, à Lavey, Monsieur et Madame R. PASCHE-SCHMID, à Lausanne, Madame et Monsieur Louis BLANCHOD-PASCHE, à Montreux, Monsieur et Madame G. PASCHE-BOREL, à Bex, et leurs familles; Mesdemoiselles Jeanne et Colette PASCHE et Mademoiselle Simone PASCHE-BOREL, à Lausanne; les familles OYEZ-PONNAZ et BOCHERENS-OYEZ, à Lausanne et à Bex; Marc BOREL, Edouard BOREL et GENET-BOREL, à Bex, et les familles PASCHE, à Bex et Lavey

ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur
Alexandre PASCHE
ingénieur

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé subitement à Caen (Calvados, France), le 11 avril 1917, dans 44^{me} année.


Un avis ultérieur indiquera le lieu, la date et l'heure des obsèques.

Le présent avis tient lieu de faire-part

VINS EN GROS
La maison M^{me} PACCOLAT
Martigny-Bourg

vend toute l'année bon vin blanc de Catalogne et rouge des Pyrénées. Se recommande à son honorable clientèle.
Téléphone 90

Pour la désinfection après maladie rien n'égale le **Lysoform brut**. Ne tachant pas et n'étant pas caustique, son emploi est facile et sans danger pour la désinfection du linge, des locaux, ustensiles, W.-C., etc. Vu les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique. Le Lysoform est en vente dans toutes les pharmacies. Gros : Société Suisse d'Antiseptisme Lysoform, Lausanne.



Avant de contracter une assurance, contre les accidents ou vis-à-vis des tiers, demandez conditions et prix à

La Mutuelle Vaudoise
Galeries du Commerce, Lausanne

Durée de l'engagement : un an seulement; faculté de résiliation, moyennant avis préalable de 3 mois avant le 31 décembre de chaque année.
En 1915 il a été réparti 50 % du bénéfice laissé par chaque assuré, sous déduction des frais généraux de l'Association.

Sociétés et Corporations diverses, demandez NOS CONDITIONS SPÉCIALES.

VINS EN GROS
A. ROSSA — Martigny
Vins blancs et rouges de 1^{er} choix, aux prix les plus avantageux
Maison très connue et de toute confiance

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH - GENÈVE

Cercueils
et couronnes mortuaires
de tous genres et de tous prix

Hubert RIONDET, représentant à Collombey
Louis BARLATEY, dépositaire à Monthey

Magasins et dépôts à
MONTHEY (Valais)
Démarches et renseignements gratuits

Nous cherchons pour de suite
6 maçons
qui seront payés au plus haut prix du jour.
S'adresser à la Fabrique de carbure, à Ver-nayaz.

A vendre ou à louer,
Place Centrale, Martigny-Ville
un magasin
avec appartement, et un
appartement
avec grange et écurie.
S'adresser à Alfred Girard-Rard, Au National, Martigny.

Dr A. Germanier
chirurgien, Sion
Cabinet de radiographie (R. X)
de retour
du service militaire.

Pierristes
On demande de bons ouvriers tourneurs sur Gtts et glaces rubis, grenat et balancier.
A la même adresse, on demande quelques bons ouvriers capables de réparer tous genres de pierres dans une fabrique.
S'adresser à la Société anonyme Louis Brandt & Frère, département des pierres, Bienne

Argent
à placer, avances sur titres ou prêts sérieusement garantis.
Case 17500, Lausanne-Gare

AVIS
Les personnes souffrant de : **sciaticque, phlébite, varices, ulcères**, peuvent écrire à l'**Institut dermatologique** 10, avenue Ruchonnet, Lausanne, qui, dans un but humanitaire, leur enverra gratuitement une notice très utile.

Sécateur
avec lame en acier anglais forgé, garanti, mod. Suisse fr. 3.50
» Lavaux » 4.50
» Valais » 5.50
» soigné 6.—
Mod. Vevey fr. 6.—
Neuchâtel, 21 cm. 6.50
» id. extra fort, 23 cm. 7.50
» Le Parisien (breveté) extra fort, 21 cm. fr. 6.50
Catalogue gratis
Louis ISCHY, fabricant, Payerne
Réparations et aiguisages en tous genres

Règles
Méthode infailible contre retards
Discrétion
Ecrire à H. NALBAN, pharmacien, Petit-Lancy, Genève.

LAUSANNE
ÉCOLE LEMANIA
Préparation rapide, approfondie
BACCALURÉATS
Maturité

18 de nos candidats ont obtenu en 1916 leur Maturité fédérale; 11 leur entrée à l'École Polytechnique fédérale, et 10 leur baccalauréat.
Plusieurs de nos candidats ont été félicités par les experts. Externat et internat.

Pour avoir des
œufs
nourrissez vos poules avec le nouvel aliment concentré
„Le Valaisan“
le meilleur qui se fabrique actuellement.
100 kg. 40 fr. 50 kg. 21 fr.
25 kg. 11 fr. 10 kg. 5 fr.
Franco toutes gares CFF de la Suisse romande et Haut-Valais, contre remboursement.
Graines mélangées
au plus bas prix du jour
PARC AVICOLE — SION
Compte de chèques II. 42.
Téléphone 82

Nous sommes acheteurs de
Châtaignier scié en plateaux et en planches
Faire offres avec prix rendu sur wagon, à
„Gruyéria“, Fabrique de meubles, à Bulle (Fribourg)

Laine de moutons
est achetée ou échangée
au plus haut prix du jour
aux magasins
VILLE de PARIS
Avenue de la Gare - MARTIGNY

AVIS
Dimanche prochain, 22 avril, à 2 h. de l'après midi, à la maison Luder, à Sembrancher, les héritiers de feu Mlle Emilie Gaillard mettront en vente par voie d'enchères une maison d'habitation (appartements Gaillard) sise à Sembrancher, et un marais sis « aux Planches » de Martigny, d'une contenance de 1498 mètres.
Sembrancher, le 16 avril 1917. J. LUDER.

Banque Commerciale Valaisanne
CH. EXHENRY & C^{ie} — MONTHEY
Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse
Se charge de toutes opérations de banque
Prêts hypothécaires
Reçoit des dépôts d'argent à 5 %

Banque de Brigue
Brigue
Capital-Actions Fr. 1.000.000.
entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—
Compte de chèques postaux II. 453

La Banque accepte des dépôts :
en comptes-courants à 3 1/2 - 4 % ;
sur carnets d'épargne à 4 1/4 %
contre obligations à 4 1/2 % en coupures de Fr. 500 et de Fr. 1.000.—

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : **Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.**

La Boucherie chevaline du Rhône, à Naters
achète chevaux pour l'abatage
au plus haut prix du jour
Viande de cheval 1^{re} qualité
à partir de fr. 1.60 à fr. 2.30 le kg. — Téléphone 108

Timbres en caoutchouc
à l'Imprimerie Commerciale Avenue de la Gare, Martigny.

Dr Ribordy
MARTIGNY
de retour
2 domestiques
de campagne sont demandés, un sachant bien traire; gros gage. S'adr. Ed. Badan, Denges sur Morges (Vaud).

Bonne boulangerie demande un **apprenti**
Pétrin mécanique.
S'adresser au « Confédéré » en ajoutant 20 ct. pour la réponse.

Cabinet dentaire
MARTIGNY
E. Comte, L. Delaloye
médecins-chirurgiens-dentistes
fermé
pour cause de service militaire jusque dans le courant de mai.

Eau-de-vie
44 % Tralles, à 2 fr. le litre
Envoi à partir de 5 litres, contre remboursement.
W. Rüegger & Cie
Aarau

Varices ouvertes
Dartres crevassées, démangeaisons, affections de la peau, brûlures, etc. Vous qui souffrez, faites un essai avec le célèbre **Baume du Pèlerin**. Boîte d'essai 60 ct. Pot 2 fr. — A. G. Pettit, pharmacie, Yverdon, et toutes pharmacies.

Vins
M^{me} Corthay, Martigny-Bourg
vient de recevoir vins d'Italie. **Sansevero extra. Rouge du Piémont**, ainsi que des rouges d'Espagne.
Se recommande.

On demande pour les carrières de tuf de Saxon des **trancheurs**
et **tailleurs de pierre**
pour faire des moellons.
S'adresser à Jos. Mulli, Sion.

Domestique
On demande un domestique fort et robuste, sachant traire, connaissant les travaux de campagne et sachant soigner un cheval. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Adresser les offres à case postale 17400, Martigny-Ville.

Bons manœuvres
sont demandés pour travail aux fours électriques; entrée immédiate.
Gain journalier au début, environ fr. 6.50 et plus; durée du travail 8 heures par jour ou nuit.
Sont également recherchés des manœuvres pour travail de jour. Durée du travail 10 heures. Très bonne rémunération.

Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, succursale de Chippis (Valais). Gare Sierre.

BÉGAÏEMENT,
même le plus grave, peut être guéri vite, par le procédé Pente simplifié. Souvent déjà, après la première leçon, les patients parlent couramment, sans peur. Aux honoraires modérés de fr. 100.- à 160.-, un dernier cours à Sion aura lieu. Inscriptions seulement dimanche, le 22 avril, entre midi et 3 h., dans l'Hôtel de la Gare, Sion.
INSTITUT PENTE.

On demande à acheter
un millier d'échallas
Faire les offres avec prix, pour n'importe quelle quantité, au « Confédéré » qui indiquera.

J'achète
laine de mouton
lavée et non lavée aux plus hauts prix du jour. Carte correspondance suffit.
Baran, Zurich, Hildastr. 4

A remettre à Martigny
Kiosque à journaux
de la Place Centrale.
Pour traiter, s'adresser à la Librairie Maurice Marshall.

Dr Léonce DELAJOYE
médecin-chirurgien
MONTHEY
de retour
du service militaire

On demande
bon domestique
connaissant la vigne. Bon gage. S'adresser à A. Rovigue, Faverges, St-Saphorin (Lavaux).

Voyageur
est demandé de suite pour le Valais seulement, par importante fabrique d'étiquettes de la Suisse.
Commission.
Ecrire sous F. 1744 L. Publicitas S. A., Lausanne.

A louer à Martigny
pour le 11 juillet prochain
le Café du Valais
meublé, avec ou sans appartements. — S'adresser à Onésyme Gay, à Chartrat.

Suisse allemande cherche
chambre meublée
chez famille romande, à Martigny-Ville ou Bourg, si possible avec pension.
S'adresser au « Confédéré ».

Demoiselle
est demandée pour un magasin d'étoffes à Martigny, ayant connaissance de la branche.
S'adresser par écrit au « Confédéré ».

Vous qui souffrez de migraines, névralgies, douleurs, fièvres, maux de dents, grippe, rhumatismes, essayez **La Céphaline**
Effet merveilleux, sans danger. 20 ans de succès. Cachets 2 fr. Poudres 1 fr. 50 la boîte.
Toutes pharmacies et A. G. Pettit, pharmacie, Yverdon.

La Petite Revue
Gazette du Village
Paraît 2 fois par semaine à Lausanne
Tirage : plus de 10,000 exemplaires

Très répandue dans les petites villes, villages et campagnes du canton de Vaud et de la Suisse française, sa publicité convient, on ne peut mieux, pour les demandes de personnel de campagne et de maison.
Prière d'adresser les ordres à
Publicitas
Société anonyme suisse de Publicité.